

Objectifs :

- **Comprendre** la législation en vigueur pour les professionnels du **guidage et de la médiation scientifique**.
- **S'informer** sur les compétences et les connaissances requises pour exercer en tant que professionnel
- **Identifier** les structures en présence,
- **Découvrir** les outils et les ressources disponibles.

Durée : 3 heures.

Public visé : Entreprises, agents territoriaux, Ecogarde, Guide nature, associations, jardiniers, techniciens des espèces verts, animateurs, particuliers.

Niveau requis : Aucun.

Formateur : Vincent Blondel, guide naturaliste, médiateur scientifique, botaniste de terrain, spécialisé en ethnobotanique, fresqueur.

Evaluation des acquis : questionnaire de fin de journée.

Documents :

- Contrat de formation.
- Programme de formation.
- Support pédagogique.
- Attestation de présence en formation.

Matériel requis : carnet de note, crayon, Chaussures adaptées à une sortie terrain, chapeau, eau.

Matériel fourni : Aucun.

Nombre de stagiaires : 15.

Date : à définir.

Lieu : à définir.

Programme

Demi-journée (9h30-12h30) – En salle

- Etat des lieux : les employeurs potentiels.
- Le statut juridique des travailleurs indépendants.
- Les formalités administratives.
- Création de produit, marketing, communication.
- Les outils et les sites ressource.

Méthode pédagogique

La pédagogie est essentiellement participative. Pendant les cours magistraux, des questions sont posées et la participation de chacun est attendue. Les sorties terrains font intervenir les sens et doivent susciter les interactions entre les participants. Des projets collaboratifs sont engagés pour expérimenter le partage de la connaissance et de l'expérience. De même qu'une étude de cas qui peut être proposée. Un questionnaire/QCM/quiz est soumis en fin de formation (évaluation formative). Une approche globale de la démarche scientifique est proposée. Enfin, et selon les thématiques, des changements dans les comportements de vie des stagiaires sont attendus.